

15^e année

numéro 301

25 Août 1939

prix : 3 francs

la révolution prolétarienne

*revue bimensuelle
syndicaliste
révolutionnaire*

DANS CE
NUMÉRO

La "bombe"

par R. LOUZON

Quelques réflexions

sur la nouvelle trahison de Staline

par M. CHAMBELLAND

Le cent-cinquantième de leur Révolution

par Antoine RICHARD

Nous ne nous soumettrons pas

par Jean GIONTA

LA REVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle
syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)

54, rue du Château d'Eau, Paris (10^e)

Tél.: BOTzaris 21-02

Compte chèques postaux :
La Révolution prolétarienne 734-99 Paris

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois 15 fr.
Six mois 28 »
Un an 50 »

EXTERIEUR

A. — *Pays accordant une réduction de 50% sur les tarifs postaux (Rép. Argentine, Belgique, Canada, Colombie, Hollande, Pologne, Roumanie, Suisse, U.R.S.S.) :*

Trois mois 22 fr.
Six mois 40 »
Un an 75 »

B. — *Autres pays (Angleterre, Etats-Unis, etc) :*

Trois mois 26 fr.
Six mois 45 »
Un an 80 »

Sommaire du N° 301

(25 août 1939)

Le cent-cinquantième de leur Révolution

La « bombe »

Notes d'économie et de politique : La vraie force de l'Allemagne. — L'impôt sur le revenu est devenu l'impôt sur le travail. — Donner et retenir ne vaut.

Quelques réflexions sur la nouvelle trahison de Staline

L'attaque contre les services publics parisiens : Nous ne nous soumettrons pas

La quinzaine : Solidarité! — Le poids de la guerre. — « Le tombeau de l'arbitrage »

Dans les Fédérations : Fonctionnaires : La position de la section du Haut-Rhin. — Spectacles : Exclusion d'un syndicat.

En passant : Bouyer répondra-t-il? — Une mémoire courte. — La mort « sans phrase »! — « L'Humanité » à Clermont.

Les faits.
Entre nous.

A. RICHARD.
R. LOUZON.

R. L.

M. CH.

Jean GIONTA.

M. CHAMBELLAND.

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ;

De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale, d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Jean - Jacques

Revue des lettres et des arts

paraissant depuis avril 1939 deux fois par mois — le 1^{er} et le 15 dans le format : demi-quotidien, sur 8 pages. — Le numéro : 1 franc.

Redacteur en chef : HENRY POULAILLE

Parmi les collaborateurs de Jean-Jacques : C. F. Ramuz — Ludovic Massé — Georges David — E. Guillaumin — Peisson — Victor Serge — Pierre Monatte — M. Fombeure — Chauvet — L. Ander — Jacques Mesnil — S. de Gorter, etc...

« Jean-Jacques » a publié des pages spéciales sur la Commune de Paris (illustrée) et vient de sortir un numéro spécial sur

LA REVOLUTION FRANÇAISE

25 illustrations. Textes inédits et pages retrouvées de Kropotkine, B. Malon, Proudhon. Pages des encyclopédistes, philosophes et conventionnels. Chansons. Affiches, etc...

ABONNEMENT DE FAVEUR pour les abonnés de la *Révolution prolétarienne* : Un an, France et colonies : 14 fr. 50 au lieu de 18 fr. Etranger : 24 fr. 50 au lieu de 30 francs.

VALABLE JUSQU'AU 1^{er} SEPTEMBRE 1939.

Chèques postaux : Georges Aupusse, directeur, 12, rue Armand-Mirant, Paris XIV.

Chèques postaux Paris 280-15.

Le Cent-Cinquantenaire de leur Révolution

I

Une commémoration manquée

C'est au milieu de la plus large indifférence que s'est déroulé le cent-cinquantenaire de la Révolution française.

Expliquons-nous. Il est des exceptions fort honorables. Le *Centre Confédéral d'Education Ouvrière* a consacré aux événements de 1789 une série de conférences pour la plupart excellentes et une autre équivalente d'émissions radiophoniques où la vérité se trouvait respectée tandis que s'affirmait cependant l'esprit de classe.

Les sociétés d'historiens spécialisés ont fourni et fourniront encore un travail profitable. La presse a fait elle aussi un certain effort, plus ou moins fructueux. La librairie, à vrai dire, ne s'est guère lancée, mais cela n'est pas plus mauvais, car on n'aurait pu en attendre que des œuvres improvisées, des ouvrages d'une vulgarisation parfois contestable.

Mais cela n'a pas atteint le cœur de ce peuple au nom de qui l'on prétend parler. Que lui a-t-on donc offert, en dehors des Quatorze Juillet traditionnels ? Dans bien des cas, une *Marseillaise*, un *Chant du Départ* supplémentaires, ou quelque *Sambre-et-Meuse* qui n'a point réussi à réchauffer ce cœur blasé des citadins et des ruraux, plus ou moins hébétés les uns et les autres par ce régime d'état de siège et de défense passive préparatoire auquel nous sommes soumis.

Les fêtes officielles auxquelles, fort heureusement, nous avons pu nous soustraire, se sont déroulées dans une atmosphère compassée. Elles ont d'ailleurs bien pris soin de n'exalter qu'un seul aspect de la Révolution et de ne voir en elle qu'un mouvement patriote et guerrier pour n'en donner qu'une image basement nationaliste.

Notre bourgeoisie, provisoirement triomphante, qui songeait à ranimer, comme moyen de gouvernement, cet idéalisme républicain de l'an II, n'a retiré aucun profit de l'opération, car le mensonge est apparu évident. Il a crevé les yeux à cette classe ouvrière française, pourtant bien découragée, qui se rend compte que les escrocs du Front populaire, installés au pouvoir exécutif, ne peuvent lui servir que le plus frelaté des jacobinismes, la plus infâme des vinasses révolutionnaires. Une bourgeoisie peureusement conservatrice ne peut plus que trahir cette Révolution qu'elle a dirigée autrefois avec l'appui populaire, qu'elle a comme de juste détournée à son profit.

Il existe pourtant, de par le monde comme en France, des hommes pour qui l'esprit de 89 et de 93 reste encore vivant. C'est avec émotion que j'ai reçu les échos de la célébration du cent-cinquantenaire au camp de concentration de Gurs. La Révolution y est apparue comme une explosion de liberté à ces hommes asservis, même aux stalinistes des Brigades internationales qui ont surtout vu en elle, comme de juste, l'affirmation d'un patriotisme à figure antifasciste.

Il est aussi des prolétaires français dont le cœur a vibré en ces jours de commémoration. Ils ont cherché les sources d'une nouvelle es-

pérance tellement nécessaire pour sortir du marasme actuel, eux qui ont cru au Front populaire et qui ont pris quelquefois Daladier pour une sorte de jacobin. Je doute qu'ils aient trouvé en cette célébration le moindre réconfort; je doute surtout qu'ils aient mieux compris cette Révolution au nom de laquelle on prétend les gouverner.

Ce n'est pas seulement leur faute, ce n'est même pas uniquement la faute des augures officiels. Je crois en effet que la Révolution est en elle-même difficile à comprendre, si on veut y voir autre chose qu'une série d'épisodes symboliques. C'est en effet un événement riche et complexe, un immense tumulte historique, je dirai même un bric-à-brac de contradictions. Cherchons donc à la saisir d'abord sous cet aspect de prime abord si décevant. Peut-être notre recherche aboutira-t-elle à quelques premières lueurs.

II

Un chaos de contradictions

Il est un peu naïf de vouloir que la Révolution nous livre d'emblée ses enseignements, ses exemples et que les « Grands Ancêtres » nous servent de modèles. En effet, l'on y trouve trop de choses, dans cette Révolution, et des plus variées...

Les amis de la liberté salueront l'immense espoir qui souleva les Français contre le despotisme royal en 1789. Ils se réjouiront d'assister, en pensée, à cette éclosion d'administrations nouvelles qui allaient, sous la Constituante, se mettre en branle d'après des principes d'autonomie et de fédéralisme. Des magistrats élus à tous les degrés, des élections appelant sinon tous les citoyens, du moins tous les propriétaires et surtout cette prise de conscience d'un peuple qui se sentait délivré des entraves monarchiques et des charges féodales. Dans cette nouvelle structure du pays et devant la loi qui semblait être le nouveau souverain, tous les citoyens se sentaient égaux et maîtres de leur avenir. La liberté, assise sur une large décentralisation administrative, paraissait devoir régner sur la France nouvelle, en attendant qu'elle règne sur les autres pays.

Mais l'on approchait peu à peu des années tragiques où la *République une et indivisible* allait montrer non seulement la nécessité, mais encore les bienfaits de la centralisation dictatorial. Non pas dictature d'un homme, mais d'un parti, au sens un peu vague d'alors, celui des Montagnards, petits bourgeois appuyés sur les paysans et les ouvriers des villes. Suspension momentanée de toute élection; ajournement jusqu'à la paix de la Constitution de 1793, régime de surveillance policière étroite, de dure répression, de contrainte économique; toutes les ressources du pays tendues vers la guerre, dirigée par le pouvoir civil; la Convention dessaisie d'une partie de ses pouvoirs au profit des grands Comités. Bref, un régime centralisé, fortement unitaire. Union des Français scellée par la contrainte, mais n'excluant pas l'enthousiasme. Les partisans d'un pouvoir fort peuvent trouver là des modèles.

Il en est de même des apôtres de l'esprit na-

fional qui peuvent admirer sans répit les soldats de l'an II, en les parant à loisir de toutes les vertus. Valmy, Fleurus, la *Marseillaise*, et même la *Carmagnole* qui chante elle aussi, toute populaire qu'elle est, le son du canon. Le Français cocardier peut puiser là les exemples les plus excitants et la formule : « Guerre aux tyrans » peut servir à toute guerre de propagande extérieure. Elle devient, pour le moment, la meilleure devise des bellicistes antihitlériens, les missionnaires enragés de notre impérialisme rouge.

Il n'est pas moins vrai que les pacifistes les plus sincères peuvent se réclamer de la même Révolution. Ne fut-elle pas d'abord, en effet, animée d'un esprit de fraternité, de rapprochement entre les peuples, d'après cette conception des Encyclopédistes qu'un homme vaut un autre homme ? Le XVIII^e siècle professa un cosmopolitisme généreux qui dévia malheureusement lorsque les Girondins se lancèrent dans leur politique belliqueuse, flanqués du reste de nombreux Montagnards. Et nos mêmes pacifistes ne peuvent-ils pas trouver dans la résistance de Robespierre à la campagne girondine d'excitation guerrière les plus solides des arguments ? Robespierre en effet redoutait par-dessus tout, au début de 1792, cette guerre imprudente, mal engagée, voulue par la Cour qui se disposait à trahir et il prophétisait alors les dangers que ferait courir à la Révolution un militarisme déchaîné capable selon lui de conduire à César. N'oublions pas, en tout cas, que la France allait s'engager dès lors dans la voie sans fin du service militaire obligatoire et connaître, par delà les guerres napoléoniennes, les futures douceurs de la conscription. Mettons que le patriotisme révolutionnaire, né dans le danger, ne soit pas le seul responsable de cette évolution postérieure où l'impérialisme économique allait jouer son rôle primordial. Disons en tout cas que la Révolution a pu la précipiter, en inaugurant la pratique de ces guerres ruineuses, de ces grandes armées nationales.

Les événements politiques allaient également vicier cette atmosphère morale du début de la Révolution que respirèrent à pleins poumons les Fédérés de 1790. L'unité nationale s'était forgée dans les premières victoires politiques des Français. Groupés autour de son roi désormais prisonnier de la Constitution, la France espérait avoir trouvé son unité depuis que les privilégiés avaient sacrifié leurs privilèges dans cette nuit symbolique du 4 Août. Et l'on n'a pas oublié, en ces derniers mois du 150^e anniversaire, de nous faire le coup de cette unité française, recommandée par les Grands Ancêtres.

Les partisans échevelés de cette unité, je veux parler de nos néo-jacobins de gouvernement et de leur aile marchante stalinienne, feignent d'ailleurs d'oublier une chose essentielle. C'est que l'unité française, sous cette première forme mystique qu'elle revêtait, n'allait pas tenir le coup. Elle dut elle aussi, comme le cosmopolitisme généreux des premières années, faire de gros sacrifices à la nécessité politique. L'unité nationale allait en effet céder la place à la vigilance révolutionnaire.

Au nom de cette vigilance, les aristocrates ne tardèrent pas à être désignés pour la lanterne, ainsi que les prêtres réfractaires, ces suppôts de la tyrannie et les accapareurs, ces affameurs du peuple. Et cette Révolution, qui

jetai au vent une semence de fraternité, récolta surtout des haines. Sous le prétexte de se défendre contre ses ennemis, elle engendra un véritable fanatisme ombrageux et sanguinaire. Très explicable par les circonstances, la Terreur n'en fut pas moins un déchaînement de discordes. Les partis, les factions, les hommes, s'envoyèrent à l'échafaud. Et cette Révolution, symbole de concorde, devint une féroce buveuse de sang. Il est difficile d'admettre qu'elle fut un bloc et voilà, en tout cas, nos néo-jacobins fort embarrassés s'ils veulent persister à y puiser des leçons de paix sociale devant les futurs « ennemis ».

Nous pourrions saisir encore d'autres contradictions révolutionnaires et notamment celle-ci sur laquelle nous aurons à revenir : cette Révolution qui exalta la propriété individuelle, la liberté du travail, la liberté du commerce, ne nous fournit pas moins de brillants exemples d'atteintes à cette même propriété, commandées par la nécessité publique et mit en pratique, en l'an II, un véritable système d'étatisme économique : centralisation des subsistances et quasi-monopole du commerce extérieur.

Peut-être les lignes qui précèdent auront-elles convaincu que tout n'est pas simple dans cette Révolution et que des déclamations superficielles ne peuvent qu'en donner une image trompeuse, tellement elle paraît pousser, par la variété de ses aspects, au jeu paradoxal des contradictions. N'importe qui, à n'importe quelle fin, peut y puiser des exemples également brillants.

Mais ne voyez pas là une incitation à la paresse d'esprit. Tâchons d'aller plus avant et de découvrir, sous ses apparences assez bariolées, une réalité explicable qu'il y a du profit à décrire et à interpréter.

III

De l'utilité de comprendre une Révolution

Laissons de côté, pour le moment, toute préoccupation sentimentale. Et cherchons seulement à comprendre.

La Révolution de 1789 est d'abord, et essentiellement, une révolution. C'est à ce titre surtout qu'elle attire l'esprit préoccupé d'en étudier les causes et le déroulement, d'en établir le bilan.

Les causes de la Révolution. — Les événements qui sont survenus à la fin du XVIII^e siècle ne sont pas dus à la fatalité, à un simple déterminisme économique et social. La volonté humaine y joue un rôle très marqué.

Une classe a voulu assumer alors la responsabilité de transformer le monde, et cette classe, c'est la bourgeoisie. Remarquons bien qu'elle n'a pas été le seul agent historique des événements révolutionnaires : les paysans, qui avaient d'ailleurs à résoudre pour leur compte une véritable crise agraire — et les ouvriers, moins clairement parvenus que les bourgeois à une conscience de classe, ont joué eux aussi un rôle à ne pas sous-estimer, mais à titre surtout accessoire. L'idéologie révolutionnaire est issue de la bourgeoisie ; c'est elle qui a tenu les leviers de commande ; c'est elle enfin qui a récolté les profits de la Révolution. Une bourgeoisie certes bien différente de la nôtre, qui est devenue peureusement conservatrice et presque toujours aveugle et rétro-

grade; une bourgeoisie révolutionnaire qui voulait conquérir, élargir sa place au soleil.

Les progrès économiques réalisés depuis le XVI^e siècle, où prit véritablement naissance le capitalisme moderne, donnèrent à cette bourgeoisie la maîtrise du pays. Elle avait pris conscience de sa valeur, de ses capacités à administrer. Elle s'était haussée à une culture large et généreuse, à une vie plus ample de l'homme et de son destin. Il est à peine besoin de dire qu'elle n'était nullement portée à vouloir que les classes populaires bénéficient de cette culture, car toute classe possédante sait être égoïste à point. Largement pourvue de savoir juridique, elle se sentait capable de gérer l'État et d'imposer au roi des formules de gouvernement qui garantiraient les finances publiques pour rassurer les rentiers et qui anéantiraient le parasitisme des privilégiés. Elle avait pris l'habitude de penser au nom de toute la nation et de se sentir responsable de son destin. Ses prétentions s'appuyaient sur une forte confiance en elle et se fortifiaient de toute l'incapacité décadente des privilégiés, de l'ignorance générale des masses populaires.

Sur le plan économique et social, il s'agissait de briser les survivances féodales, d'accord avec les paysans; c'est-à-dire de libérer la propriété individuelle, agricole ou industrielle. Notons que le capitalisme était loin alors d'être homogène. Le commerce et l'industrie s'accommodaient encore de formes anciennes. Ils étaient prisonniers de la structure étroite des corporations qui leur avait longtemps servi d'appui. La réglementation monarchique ou municipale du travail et des prix leur portait parfois une vive atteinte, au point qu'une large fraction du capitalisme, placée à la tête des entreprises qui échappaient à la hiérarchie corporative, constituée par des financiers, des manufacturiers, des négociants des ports, aspirait à la liberté économique pleine et entière au *laisser-faire laisser-passer* des économistes. Dans l'esprit de cette avant-garde capitaliste, le capitalisme devenu adulte devait se libérer de toute entrave corporative ou gouvernementale. On sait que la suppression des corporations par la Constituante allait être son œuvre, ainsi d'ailleurs que la suppression de tout droit de grève par la loi Le Chapelier (1791).

Le déroulement révolutionnaire. — Fondatrice d'une légalité nouvelle, la Révolution fut éminemment la fille de l'action directe dont elle avait besoin.

C'est la révolte de Paris qui, en juillet 1789, força le roi aux concessions. Notons que la bourgeoisie fut à la tête de cette révolte et s'empressa de créer sa municipalité nouvelle et sa garde nationale préposée à la défense de l'ordre. Le peuple et l'armée mutinée servirent de force d'appoint et prirent la Bastille. Désormais, l'Assemblée Constituante allait pouvoir se mettre au travail.

Mais c'est demander l'impossible que d'attendre de ces juristes du Tiers-Etat une refonte spontanée de l'ordre ancien. Ils sont en effet tout férus de légalité, tout pénétrés de la valeur éminente de l'ordre et de la propriété individuelle. Il leur semble imprudent de toucher au système féodal, car ils ont peur que la propriété bourgeoise soit atteinte à son tour. C'est alors que survient, en juillet 1789, cette révolte paysanne, surgie dans l'atmosphère

troublée de la *Grande Peur* et qui aboutit au refus d'acquitter, en pleine moisson, les droits féodaux et la dime. L'ordre seigneurial craque donc de toutes parts et c'est sous cette pression de la force que se produit la Révolution symbolique du 4 Août. Elle serait certes plus importante que le 14 Juillet, au moins pour les paysans, si l'Assemblée avait donné immédiatement une suite légale satisfaisante à son serment d'abolir tous les privilèges, toutes les distinctions entre Français. Mais l'on sait que les droits seigneuriaux durent être rachetés en argent et ne furent abolis pleinement qu'en 1793, après maintes autres révoltes paysannes propres à effrayer les bourgeois au pouvoir, même ceux qui se paraient de couleurs révolutionnaires.

Si les paysans ont entrepris, souvent en marge de la loi et de l'ordre nouveau, de faire leur propre révolution, pourrait-on négliger l'action particulière du peuple des villes, surtout du peuple parisien, qui dans ses sections armées, poussé successivement à l'action toutes les assemblées révolutionnaires? Nous ne pouvons ici entrer dans les détails et devons, faute de pouvoir analyser cette action populaire multiforme, nous contenter de rappeler qu'un grand nombre de mesures importantes furent prises sous le signe de cette dictature des masses. Il arriva très souvent que leurs chefs furent débordés; par exemple au 10 août 1792 qui aurait pu n'être qu'une manœuvre de chantage girondine et qui balaya la monarchie en instaurant le règne de la Commune de Paris.

C'est également l'agitation sectionnaire qui obligea les Montagnards au pouvoir à taxer les subsistances et à mettre en pratique le système des réquisitions destinées à nourrir l'armée ainsi que le peuple des villes. Et c'est ainsi que respectueux en théorie de la sainte propriété individuelle, « droit inviolable et sacré » (pour ceux qui la possèdent), les petits bourgeois montagnards, incarnant les intérêts des consommateurs, mirent debout un régime de consommation commerciale, d'étatisme économique parfaitement opposé à la doctrine du libéralisme, qui était en honneur au début de la Révolution.

Cette intervention de l'action directe marqua l'entrée en scène des diverses classes sociales qui voulurent faire aboutir leurs propres revendications et conduisirent plus avant le mouvement révolutionnaire. Il fut d'abord dirigé en gros par une fraction de la noblesse libérale qui, alliée à la bourgeoisie modérée, prétendit maintenir le roi dans la voie constitutionnelle jusqu'au jour où le pouvoir passa aux Girondins, représentants de la grande bourgeoisie marchande. Républicains en théorie, mais démocrates fort tièdes, ils se méfiaient du peuple et surtout de Paris dont le dynamisme révolutionnaire les choquait et les effrayait. Balayés à leur tour, ils laissèrent le pouvoir à la petite bourgeoisie jacobine qui représentait, avec un certain sens de l'opportunité gouvernementale, les intérêts de la Révolution et sentait la nécessité de s'appuyer sur le peuple des villes et sur les paysans.

Mais il convient de dire que les paysans manquaient d'horizon politique et, satisfaits ou déçus par les transferts de propriété, ils boudèrent à la Révolution qui leur imposa des charges: le maximum, les réquisitions, les levées militaires et qui fit violence à leurs convictions catholiques. Le peuple des artisans,

des ouvriers et les boutiquiers ne s'associa pas toujours à l'action gouvernementale des Comités. Il constitua parfois l'aile marchante et vigilante de la Révolution, mais sans trop savoir à quoi il aspirait et sans posséder le sens du possible, il se portait à des mesures extrêmes soit contre l'Eglise, soit contre les marchands de grain, les agioteurs. C'est dans ce peuple que les Enragés recrutaient leurs partisans, animés d'une sorte de socialisme qui tournait le dos à l'évolution économique et se laissaient aller au rêve utopique de la communauté des biens. Ce groupe ne s'appuyait pas sur une classe ouvrière prolétarisée, mais il n'était pas dépourvu d'un sens de classe jugé nuisible à la stabilité gouvernementale, ce qui conduisit à l'échafaud Jacques Roux, le chef des Enragés.

En se séparant de ces extrémistes de gauche, les Montagnards s'aliénèrent une partie des masses. D'ailleurs, l'institution du maximum des salaires mécontenta les ouvriers, si bien que les meilleurs des Montagnards s'isolèrent, se coupèrent de l'opinion populaire après s'être déchirés dans les luttes de factions. C'est ainsi que le peuple de Paris ne sauva pas Robespierre au 9 thermidor. Il ne surmonta pas son mécontentement et laissa s'installer au pouvoir la coalition trouble et tarée des Thermidoriens qui conduisirent rapidement la Révolution à sa perte.

Thermidor, c'est encore une leçon, car avec lui les profiteurs du régime nouveau, les hommes d'affaires et leurs complices, marquèrent l'arrêt de l'évolution démocratique et souhaitèrent un régime d'ordre, le césarisme né des victoires. Bonaparte endigua à son profit le courant contre-révolutionnaire. Les parvenus, les enrichis, les ralliés, les maréchaux de cour ne pouvaient que le servir. Il ne fut pas seulement l'idole militaire d'un jour, il incarna aussi la stabilisation politique, la restauration financière et économique, le dressage de la classe ouvrière exaspérée par la faim.

Mais Bonaparte ne signifie pas le ratage complet de la Révolution et le bilan de celle-ci n'est pas négatif pour tous. C'est à quoi nous sommes maintenant amenés à réfléchir pour inventorier, sur le plan social, ce vaste mouvement historique.

Le bilan de la Révolution. — Nous n'étonnerons personne en disant qu'il fut purement négatif pour les anciens *privilegiés* : le roi et le personnel monarchique, la noblesse et le clergé.

En même temps que leurs sinécures, ils ont perdu sinon tous la vie, du moins une grande partie de leurs biens. C'est avec eux la destruction complète de la féodalité qui s'est opérée. Les propriétés religieuses ont été nationalisées et vendues, les redevances seigneuriales ont été supprimées. Les émigrés ont également perdu leurs biens.

Quels allaient être les bénéficiaires de cet affranchissement du sol et de ce déplacement de propriété ? A coup sûr les *bourgeois* qui ont acheté les mieux placés des biens nationaux : les maisons urbaines et les domaines les plus proches des villes et des bourgs. Aux *paysans* également, mais en distinguant parmi eux tous ceux qui avaient déjà quelques ressources et une certaine capacité d'achat, c'est-à-dire ceux qui constituaient une sorte de bourgeoisie paysanne. Jean-sans-Terre, le vrai cultivateur affamé, qui vivait de ses bras, qui

frôlait la mendicité, le vagabondage, n'a presque rien gagné à l'opération. Il est resté tout au plus capable d'aller grossir le prolétariat des villes ou de servir, comme remplaçant ou non, dans les armées impériales.

Et les *ouvriers* ? Il a été suffisamment montré, à qui voulait l'entendre, que la Révolution ne leur a valu aucun profit substantiel. La Constituante a non seulement dissous les corporations gérées par les maîtres, mais encore interdit les compagnonnages, les assemblées d'ouvriers, les grèves ou coalitions. C'est, d'après elle, comme citoyen seul que le travailleur pouvait défendre ses droits, seul en face de l'Etat, seul en face du patron. Sans doute la Révolution l'a défendu comme consommateur en pratiquant la politique de la taxation et de la réquisition, mais avec la contrepartie, favorable aux employeurs, du maximum des salaires. Et si l'on peut dire que jusqu'en l'an II, exactement jusqu'à Thermidor, la vie chère a été plus ou moins enrayée, l'approvisionnement plus ou moins assuré, il est juste aussi de rappeler que l'époque de la Réaction thermidorienne et du Directoire fut pour les ouvriers une époque de misère liée à une inflation vertigineuse qui se traduisit pour les masses par une véritable expropriation. Si la chute de l'assignat permit aux acquéreurs de biens nationaux de s'acquitter à des prix dérisoires, elle condamna l'ouvrier à la famine et à des révoltes impuissantes. C'est dans le mécontentement populaire que fermenta le babouisme, avec ce qu'il avait à la fois de généreux et de désespéré.

Si la Révolution a ouvert, d'ailleurs à longue échéance, l'époque des libertés démocratiques souvent favorables à l'action et au rassemblement ouvriers, si elle a légué au mouvement social postérieur un certain héritage intellectuel et moral, disons que, dans l'immédiat, le prolétariat ne lui doit à peu près rien. Il en est sorti en effet des résultats qui seront plus tard, pour le socialisme, des charges et des chaînes : le *triomphe de la propriété individuelle*, proclamée intangible d'abord dans la Déclaration des Droits de l'homme (et du propriétaire) puis dans le Code Civil — le *centralisme administratif* du Consulat et de l'Empire — enfin le *nationalisme*.

Nous verrons donc essentiellement, dans la Révolution française, une étape remarquable de l'histoire de la bourgeoisie. Elle a préparé une émancipation politique des hommes, mais elle a, par-dessus tout, délivré la propriété de ses chaînes féodales et monarchiques. Elle a facilité ainsi le futur triomphe du capitalisme en assurant le triomphe de la classe qui le détenait.

IV

A la recherche des vrais ancêtres

S'il est juste que les bourgeois célèbrent une Révolution dépourvue aujourd'hui de toute virulence, de toute vertu maligne et destructrice, la classe ouvrière n'a pas eu tort non plus de s'appuyer parfois sur l'exemple des années 1789-1794.

Il a fallu d'abord que cette classe prenne conscience d'elle-même et de son rôle, c'est-à-dire comprenne que si la bourgeoisie a été, en son temps, une classe révolutionnaire, ce rôle est aujourd'hui complètement révolu. La propriété, en 1789, avait besoin de la liberté

pour assurer son expansion, tandis qu'aujourd'hui, fortement concentrée elle-même, elle s'accommode plus particulièrement des régimes dits d'ordre, les plus aptes à briser l'es-sor du prolétariat.

Si le problème est de nos jours non pas de digérer encore la Révolution, mais de la reprendre en l'élargissant pour libérer, non seulement le citoyen mais le producteur, cette Révolution peut cependant nous laisser sinon des exemples, du moins des sujets de réflexion. Nous avons cherché à en énumérer quelques-uns. La différence entre l'état social d'alors et celui d'aujourd'hui fait qu'ils sont assez peu nombreux et doivent être maniés avec circonspection.

Mais la classe ouvrière ne veut pas seulement réfléchir pour comprendre. Des exercices d'esprit ne lui suffisent pas pour croire et pour agir. Elle a besoin de s'appuyer sur une tradition qui peut avoir pour elle une valeur motrice d'exemple et de réconfort.

La tradition de 1789 et de l'an II a été vivace au cœur de la classe ouvrière au cours du XIX^e siècle. Elle contient en effet des germes de liberté et de révolte, d'enthousiasme et même d'héroïsme révolutionnaire. Elle a été, pour beaucoup, synonyme de justice, allumant en eux une soif d'égalité. Cette tradition s'est quelque peu perdue aujourd'hui, à mesure que le règne de la bourgeoisie décevait les masses et que le socialisme pensait et agissait dans la nouvelle atmosphère sociale de la grande industrie. Tant d'années ont passé que ces grandes journées révolutionnaires nous laissent un peu froids et par-dessus tout, nous nous défendons contre une admiration de commande. Nous résistons de notre mieux aux accents belliqueux des *Marseillaises* plus ou moins staliniennes, car nous savons très bien qu'elles ne sont pas tournées contre nos vrais ennemis, les capitalistes.

Faut-il cependant rester toujours en méfiance et n'y a-t-il rien à retenir de cette Révolution qui n'est plus la nôtre ? N'aurions-nous pas nous aussi le droit d'invoquer des ancêtres qui ne soient point frelatés ?

N'y a-t-il personne à admirer parmi ces *Jacobins* qui furent, en leur temps, de vrais révolutionnaires ? Ils avaient, pour la plupart, une foi sincère, une volonté ferme, un sens avisé de leurs responsabilités. L'on peut bien saluer ici les Robespierriéristes et reconnaître, en même temps que leur dévouement désintéressé à la Révolution, la lucidité politique du plus marquant d'entre eux, Robespierre, véritable homme de gouvernement. Il parvint pendant plusieurs mois à incarner la démocratie et, s'il ne fut pas socialiste, il caressa cependant le rêve de faire un pas de plus vers la justice sociale en faisant distribuer les biens des suspects aux indigents. Ce rêve d'égalité devait rester chimérique, mais le désintéressement du personnage vaut qu'on ne le confonde pas avec les corrompus et les démagogues de l'époque.

Certes, nous détestons cette raison d'Etat si souvent invoquée par les Jacobins, nous nous méfions de toutes les contrefaçons de leur œuvre que peuvent nous présenter leurs descendants dégénérés. Nous aimerions mieux chercher parmi les prolétaires du temps : paysans et ouvriers, à qui pourrait aller notre sympathie, qui pourrait mériter notre souvenir.

Contrairement à ce qu'on pense, la *paysan-*

nerie de l'Ancien Régime n'a pas toujours donné l'exemple de la soumission résignée. Elle a su résister par la révolte aux empiétements de la féodalité, en défendant les anciennes pratiques communautaires du village. Il restait éveillé dans leurs esprits ce sentiment que la terre avait jadis appartenu à toute la communauté paysanne et avait été usurpée, d'abord par les seigneurs puis, à partir du XVI^e siècle, par les propriétaires bourgeois. Les paysans pauvres tenaient à leurs communaux qui leur permettaient, ainsi que la vaine pâture et le droit de glandage, de nourrir un menu troupeau. Le glanage s'ajoutait à leur chétive moisson. Ils voulaient conserver ces anciens droits sur la forêt et les pacages que menaçait, au XVIII^e siècle, la convoitise des nobles accapareurs de communaux et celle des propriétaires désireux de soustraire leurs biens à ces servitudes collectives, de les clore pour en obtenir de meilleurs rendements. Ce menu peuple des villages résistait à l'expansion capitaliste, à la concentration des fermes aux mains des gros fermiers, ainsi d'ailleurs qu'aux impôts royaux sans cesse plus lourds.

La Révolution n'a fait que raviver leur esprit de révolte. Les jacqueries se sont prolongées, dans certaines campagnes, jusqu'en 1791 et même 1792, mais la vente des biens nationaux et la suppression définitive des droits seigneuriaux en 1793 par les Conventionnels ont satisfait et assagi une partie de cette classe paysanne en flattant son instinct propriétaire, tandis que les paysans pauvres restaient à l'écart, sans satisfactions, déçus et désemparés devant cette dure tâche qui allait les conduire, au cours du XIX^e siècle, à une conquête partielle de la terre. Progressivement élargie et fortifiée, cette démocratie paysanne, de plus en plus individualiste, a tourné le dos à ce vieil instinct communautaire primitif, déçu par la Révolution bourgeoise. L'on pouvait y trouver comme un pressentiment du socialisme moderne et d'ailleurs il a probablement laissé des traces dans le babouvisme. Celui-ci a, de plus, médité le spectacle de la misère des villes et il a pu ainsi parvenir à une vue générale de la société, à une plus nette conscience de classe.

Cette sympathie que nous devons à distance à la plèbe paysanne et à son vieil instinct de révolte égalitaire, il nous faut l'accorder ainsi aux *ouvriers* des villes, qui, groupés dans leurs sociétés de Compagnons, savaient mener dans l'illégalité des grèves difficiles. Ils furent souvent les soldats de la Révolution montante et la contre-révolution les spolia, renforça leur asservissement. Ils n'ont pas trouvé eux non plus la voie véritable de la moderne lutte de classes, ils ne le pouvaient pas, n'étant pas encore devenus le prolétariat industriel concentré de plus tard, logique produit du machinisme. Leur mentalité n'était pas encore dégagée des vieilles traditions artisanes. Ils se jalouaient souvent de corporation à corporation, de confrérie à confrérie. C'est moins encore au patronat qu'aux commerçants affameurs qu'ils en voulaient. La disette leur apparaissait comme un spectre et ils avaient la phobie des accapareurs. Certains d'entre eux, conduits par les Enragés, partisans d'une sorte de socialisme niveleur et tournés surtout contre le mercantilisme, la menace de la vie chère, ont acquis l'impression que la bourgeoisie gouvernementale les trahissait. Leur colère les a poussés à l'émeute. D'autres se

sont laissés séduire par l'hébertisme anticlérical enclin à la surenchère et parfois militariste et cocardier. Un Marat s'est fait également l'apôtre des masses et a éveillé leur vigilance contre les traîtres de la Révolution. Robespierre, lui aussi, a su toucher leur cœur. Mais ils ont eu finalement l'impression d'avoir été sacrifiés par cette bourgeoisie jacobine dont ils ont été pourtant les meilleurs soutiens. Seulement, faute de maîtrise politique, ils n'ont pas pu pousser plus avant la Révolution. Le 9 Thermidor et la décadence du Gouvernement Révolutionnaire les ont laissés désespérés, acculés aux impuissantes révoltes de la faim, perdus parmi toutes ces discordes intéressées des classes dirigeantes, ces coups d'Etat du Directoire qui ont ouvert la voie au césarisme.

Interprète de leur désespoir, le *babouisme* est venu trop tard peut-être. Mais du moins il est pour nous la plus haute expression de la pensée révolutionnaire et le mouvement le plus sympathique et le plus actuel. Sylvain Maréchal et Babeuf, ses plus purs représentants, ont dépassé les hardiesses utopiques du XVIII^e siècle et c'est au feu même de la Révolution que s'est forgée leur pensée. Rédigé par Sylvain Maréchal, le *Manifeste des Egaux* nous dit clairement que cette Révolution a échoué, qu'il faut la reprendre au point où elle en était en Thermidor an II pour la pousser plus loin à ses fins véritables. Ce supplément de Révolution qu'ils ne cessent de préconiser, est-ce donc autre chose que la Révolution sociale entrevue et préparée, dans une atmosphère différente, par le socialisme moderne ? Ils ramènent les grands événements dont ils ont été les témoins à un conflit entre pauvres et riches et s'ils ne sont pas de véritables stratèges de la lutte des classes (le qualificatif a été bien galvaudé !), s'ils ne voient pas d'une façon suffisamment claire l'avenir et le destin du prolétariat industriel trop faible encore, ils ont du moins l'audace de proposer le suprême remède à l'injustice sociale : la suppression de la propriété individuelle et l'établissement de la communauté des biens. Leur communisme a surtout, comme il convient, une base agraire, car c'est sur ce plan là que s'est mue de préférence la pensée des premiers socialistes, la crise agraire étant alors plus aiguë que la crise industrielle.

La Conjuración des Egaux a échoué, malgré une préparation sérieuse qui est encore une nouveauté. Babeuf est mort sur l'échafaud. Mais la pensée de ces Révolutionnaires, par l'intermédiaire de Buonarroti qui a défendu leur mémoire, a nourri le socialisme du XIX^e siècle. C'est à travers le babouisme que nous apparaît le plus nettement l'esprit, le drame de la Grande Révolution.

Le lecteur voudra bien reconnaître que nous ne l'avons pas jugée avec un pur dédain. Nous sommes prêts à reconnaître la valeur de tout l'idéalisme qu'elle a ajouté au patrimoine humain. Mais il convient, n'est-ce pas, de marquer des limites et de bien dire que les admirateurs les plus sincères d'une Révolution ne sont pas ceux qui en vivent et qui exploitent son souvenir, mais ceux qui, en voulant la reprendre et la recommencer, fidèles à la pensée babouiste, n'auraient pas peur d'en mourir.

Antoine RICHARD.

La "bombe"

Au moment de la mise en pages de ce numéro, survient ce que le grand quotidien du soir appelle la « bombe » du pacte germano-russe.

Ce n'aura certainement pas été une « bombe » pour nos lecteurs, car voici des mois que, sous toutes les formes, et à propos de tout, la *R. P.* faisait envisager cette éventualité comme de beaucoup la plus probable.

« *On ne voit pas pourquoi la Russie éprouverait le besoin de défendre le Rhin français... On conçoit très bien que les puissants empires russe et allemand peuvent finir par s'entendre en se repartageant la grande plaine polonaise* », disait Yvon dans la *R. P.* du 10 mai dernier, et nous-même, à la même date : « *Finie donc pour la Russie la politique « démocratique », nous retournons à Rapallo, et même, sans doute, à un Rapallo agrandi et élargi.* »

Depuis cette date les indices que l'événement était proche n'avaient fait que se multiplier : le limogeage des grands chefs militaires de la frontière d'Extrême-Orient indiquait que les troupes russes avaient ramassé la piquette sur la frontière mongolo-mandchoue, ce qui impliquait l'urgence d'un rapprochement entre la Russie et l'axe; le fait qu'après que la Russie eut annoncé hautement qu'elle ne répondrait pas à une protestation japonaise concernant les concessions que le Japon a dans la partie russe de Sakhaline, un nouveau contrat collectif avait été presque aussitôt conclu entre les syndicats ouvriers de ces concessions et le gouvernement japonais, était déjà un premier témoignage de ce rapprochement.

Depuis lundi, la situation est parfaitement claire : d'un côté toutes les Puissances totalitaires : Russie, Allemagne, Italie; de l'autre — nos pauvres vieilles « démocraties » capitalistes dont l'impuissance et l'incapacité s'affirment chaque jour davantage. Bernées à un point inimaginable, tel qu'on se demande si elles ne sont pas la risée non seulement du monde mais d'elles-mêmes.

La seule question qui reste en suspens est de savoir si ces vieilles personnes vont capituler, de bonne grâce, tranquillement, sans faire d'éclats; ou si, au contraire, elles se raidiront dans un dernier geste de défense productif d'étincelles...

Dans l'un et l'autre cas le dénouement sera le même. Ce sera l'effondrement de l'Occident. L'Occident européen va cesser de tenir la place qu'il occupait en tête de la civilisation et du monde depuis quatre siècles : depuis que les voyages de Colomb et de Vasco de Gama lui avaient ouvert la voie de l'Atlantique, voie vers la nouvelle Amérique, et vers le vieil Orient.

Une page de l'histoire universelle est en train de se tourner.

R. LOUZON.

NOTES

D'ÉCONOMIE ET DE POLITIQUE

LA VRAIE FORCE DE L'ALLEMAGNE.

Les modifications survenues, depuis un siècle, dans la nature des échanges internationaux, et les conséquences qu'elles comportent au point de vue de la politique générale mondiale, fournissent un excellent exemple de développement dialectique.

Qu'on en juge !

Après la grande révolution industrielle de la fin du XVIII^e siècle, les nations de l'Europe occidentale tirent parti des nouvelles découvertes pour s'équiper. C'est la première période, celle qui s'étend sur la première moitié du XIX^e siècle, durant laquelle les Etats européens vivent en un régime de protectionnisme mitigé, plus ou moins hérité de l'Ancien régime.

Mais vers 1840-1850 les marchés nationaux ne suffisent plus à l'industrie nouvelle, maintenant arrivée à son plein épanouissement. L'Europe occidentale et particulièrement l'Angleterre, qui représentent, à peu près à eux seuls, toute l'industrie du monde, veulent devenir les « ateliers du monde », c'est-à-dire fournir de produits industriels le monde entier. Pour cela il faut que les autres pays acceptent leurs produits. En conséquence, Angleterre en tête, les Etats de l'Europe occidentale se font les protagonistes du libre-échange. La puissance politique que leur donne leur supériorité économique leur permet facilement d'imposer presque partout ce libre-échange. C'est la seconde phase, la grande période du capitalisme, son époque classique, qui commence avec l'abrogation des droits de douane sur les blés en Angleterre à la veille de la Révolution de 1848, et dont on peut fixer la fin définitive aux années qui suivirent immédiatement la crise de 1929 et qui virent, en même temps, l'Angleterre rétablir chez elle le protectionnisme à la Conférence d'Ottawa et la France créer les « contingents ».

Je dis la « fin définitive » parce que le libre-échange dans toute sa plénitude avait duré à peine une trentaine d'années, et que, depuis 1880 pour le moins, il y avait été fait des accrocs de plus en plus graves et de plus en plus nombreux.

Car il s'était produit ceci : les nations industrielles de l'Europe occidentale n'avaient pas fourni aux autres pays seulement des marchandises, mais également des moyens de production. Pas seulement des tissus ou des locomotives, mais aussi des machines aptes à fabriquer des tissus et des locomotives. L'Europe occidentale se trouva ainsi rapidement privée de son monopole industriel de fait. Dès lors le libre-échange n'était plus pour elle la libre ouverture des marchés étrangers aux produits de son industrie, mais la con-

currence à l'égard de sa propre industrie des industries étrangères.

Sous la poussée de cette concurrence universelle, tous les Etats, y compris ceux de l'Europe occidentale, établirent des barrières pour protéger leurs marchés intérieurs dans ses branches les plus menacées, jusqu'à ce que les effets de la crise de 1929 précipitèrent le mouvement à une allure extrêmement rapide qui aboutit à la fermeture quasi-totale des frontières pour tous les produits concurrençant les produits nationaux, dans tous les Etats. C'est la phase actuelle.

Cette phase peut-elle durer ? Il est bien évident que non. La suppression de toute division du travail internationale qui la caractérise engendre un système hors d'équilibre qui se caractérise très bien par cette chose typique : qu'en France le blé vaut entre deux et trois fois son prix mondial.

Quand le blé vaut sur le bateau qui est à quai du Havre ou de Marseille 70 francs le quintal, il vaut 210 francs s'il est sur le quai. Cas typique mais qui n'est qu'un exemple entre mille autres cas semblables.

Un tel déséquilibre ne saurait durer longtemps. Mais comment se résoudra-t-il ?

Se résoudra-t-il par un retour au libre-échange, à un libre-échange plus ou moins mitigé ?

Cela me semble impossible. Les raisons qui ont fait se barricader les Etats sont toujours là, plus impérieuses que jamais. L'industrialisation du monde, loin de s'atténuer, ne fait que s'étendre et se renforcer. Moins que jamais le libre-échange ne peut entraîner pour les Etats occidentaux une extension de leur marché ; tout au contraire. Le cas de l'Angleterre voyant périr son industrie et même son commerce dans les années qui ont précédé 1929, en pleine période de haute conjoncture mondiale, parce qu'elle était restée la dernière fidèle du libre-échange, est, à soi seul, d'un enseignement suffisant. Tant qu'il y aura des Etats et que ces Etats seront en état de fermer leurs frontières, ils les fermeront, dans les conditions économiques actuelles, de plus en plus solidement afin, en assurant à leurs nationaux le marché national, de maintenir le plus possible les situations acquises. Et ainsi ils maintiendront et augmenteront le déséquilibre économique mondial.

Pour rétablir l'équilibre, il faudra sortir du domaine économique pour entrer dans le domaine politique. La solution du déséquilibre économique ne pourra être qu'une solution politique : supprimer les Etats, ou tout au moins les barrières qui les protègent, en leur enlevant, en droit ou en fait, le pouvoir de les établir. Autrement dit, en créant une « internation », ou un Empire.

La force profonde de l'Allemagne, aujourd'hui, réside, avant tout, en cela. Elle tend à créer un Empire, un Empire économique par le moyen d'un Empire politique. Etablir un système d'échanges entre tous les pays de l'Europe centrale et orientale qui serait obligatoire pour tous, du fait de l'état de dépendance politique dans lequel ils seraient vis-à-vis d'elle. Unité économique (plus ou moins totale) basée sur une unité politique (plus ou moins totale).

Il est manifeste que, pour le moment, l'Allemagne ne vise à cela qu'en ce qui concerne l'Europe centrale et orientale, mais le même déséquilibre existant dans les autres pays, et notamment pour l'Europe occidentale, il est probable que le système sera très vite appelé à être étendu à nos pays d'Occident, en les incorporant à l'unité économique, ce qui impliquera leur incorporation, sous une forme ou sous une autre, à l'Empire politique.

Voilà déjà plusieurs années que j'ai appelé l'attention (1) sur la marche inéluctable du monde, et d'abord de l'Europe, à l'unification politique rendue nécessaire par la nécessité de l'unification économique. Des deux voies que j'indiquais comme menant à ce but, celle de la Fédération et celle de l'Empire, il faut bien convenir que la première n'a depuis lors fait aucun progrès (2), tout au contraire — tandis que l'autre s'avance à pas de géant, hélas !

On peut résumer de la façon schématique que voici, tout le développement historique que nous venons d'essayer d'esquisser :

1° d'abord *nationalisme économique et politique*, les économies et les Etats sont nationaux;

2° *internationalisme économique et nationalisme politique*, c'est l'époque du libre-échange entre Etats;

3° seconde forme de *nationalisme économique et politique*, qui se diffère de la première en ce que la technique, au lieu d'être nationale, limitée à quelques pays, est internationale; c'est l'époque actuelle.

4° *internationalisme économique et politique* sous la forme fédérative ou impériale; c'est l'époque de demain, et dont nous vivons, en cet instant même, les prodromes.

L'IMPOT SUR LE REVENU EST DEvenu L'IMPOT SUR LE TRAVAIL

Il a été souvent dit, depuis fort longtemps, que le système des impôts en France était le plus réactionnaire d'Europe. Je vois encore le vieux Bebel au congrès socialiste internatio-

nal d'Amsterdam en 1904 intervenant dans la grande querelle qui mettait alors aux prises le parti de Guesde et celui de Jaurès avec cet argument-massue : « Vous voulez avant tout défendre la République — disait-il à Jaurès — mais votre République a un système d'impôts qui frappe beaucoup plus lourdement les classes laborieuses que celui de notre monarchique Allemagne. » Et personne, évidemment, ne pouvait prétendre le contraire.

Ce qu'on reprochait surtout alors au système fiscal français, c'était la part considérable qu'y avaient les impôts indirects, car les impôts indirects frappent indistinctement et également tous les consommateurs, quels que soient leurs revenus, tandis que l'impôt direct frappe proportionnellement aux revenus, ou même plus que proportionnellement.

Mais qu'est-ce que dirait Bebel s'il voyait notre système d'impôts actuel. La fiscalité française de 1900 était un modèle de fiscalité démocratique comparée à celle d'aujourd'hui.

Qu'on en juge !

En ce qui concerne les impôts indirects, loin de diminuer, ils n'ont fait que croître : les taxes de toutes sortes sur les produits de consommation les plus courants (sucre, café, etc...) ont été considérablement augmentées (même en tenant compte de la dépréciation de la monnaie), en même temps qu'un nouvel impôt indirect, la taxe sur le chiffre d'affaires et ses diverses variantes, venait frapper d'un droit très élevé, du fait de son cumul, tous les objets de consommation.

Mais ce qu'il y a de plus grave est ceci : en 1900 l'ouvrier payait de lourds impôts indirects, mais il ne payait que cela : *il ne payait pas d'impôts directs*. L'exemption de la contribution personnelle-mobilière au-dessus d'un certain loyer (500 fr. à Paris) s'appliquait, en fait, à tous les travailleurs. Aujourd'hui, il n'en est plus de même. L'ouvrier paie, tout comme le bourgeois, des impôts directs; il en paie au moins deux, l'impôt sur le salaire et l'impôt global sur le revenu (sans compter la taxe d'armement). Lorsqu'on les a institués il avait bien été spécifié que les impôts ne frapperaient pas le prolétaire; si on les instituait c'était uniquement pour frapper les gros traitements, qui sont juridiquement des salaires; à la rigueur ils iraient peut-être jusqu'à frapper, disait-on, le chef d'atelier ou l'important contremaître, mais pas le simple ouvrier. Et, en effet, on avait établi un chiffre minimum de salaire au-dessous duquel on était exempt d'impôt, et ce chiffre était tel qu'au lendemain de la guerre, l'ouvrier moyen n'avait pas à payer l'impôt global sur le revenu, tout au moins, car il gagnait moins que le chiffre fixé.

Mais, à ce moment, le franc était presque encore à sa valeur d'août 1914, il était, tout au plus, déprécié de moitié; maintenant il est déprécié de plus des neuf-dixièmes. Les salaires nominaux ont dû dès lors naturellement augmenter au fur et à mesure que, le

(1) Voir par exemple la *R. P.* du 10 décembre 1937 : *La marche à l'unification du monde*.

(2) Des camarades, intéressés par l'idée d'« internationalisme », me signalent souvent tel ou tel livre, tel ou tel article où cette idée est développée. Malheureusement tout cela reste sur le terrain purement idéologique; pour le moment, on ne voit aucune force politique agissant, ou susceptible d'agir, dans ce sens.

franc se dépréciant, le prix de toutes choses augmentait, mais le revenu à partir duquel on devait payer l'impôt, lui, est toujours resté nominalelement le même. Si bien qu'aujourd'hui il n'est pas un ouvrier parisien qui n'est pas astreint à l'impôt sur le revenu, car il n'en est à peu près pas un qui ne gagne pas 10.000 frs. par an !

Ainsi, sans le dire, progressivement, l'impôt sur le revenu est devenu un nouvel impôt sur les salaires. L'exemption des impôts directs dont bénéficiait jadis le travailleur, en compensation de ce que l'impôt indirect le frappait proportionnellement beaucoup plus que le bourgeois a disparu. L'impôt indirect le frappe toujours aussi lourdement et aussi plus que proportionnellement à son revenu que jadis, mais il s'y est ajouté l'impôt direct. Le prolétaire a l'âme satisfaite de payer désormais les mêmes impôts que M. Wendel ou M. de Rothschild !

Les mêmes... théoriquement ! Car si le travailleur est soumis au même « impôt global sur le revenu » que le richard, il y a en pratique cette différence importante que lui le paie, tandis que le richard ne le paie pas. Juste compensation : le prolétaire a été astreint à l'impôt sur le revenu, mais le rentier en a été, dans une mesure qui ne dépend que de lui, exempté.

Comment cela ?

L'Etat a émis, et continue d'émettre chaque jour (jusqu'à un montant indéterminé depuis que Reynaud a supprimé les lisières mises par Poincaré à l'émission des Bons à court terme), pour des dizaines de milliards et de milliards de titres qui sont exemptés de l'impôt sur le revenu. Ce sont — et mon énumération est peut-être incomplète — : les Bons de la défense nationale, les Bons d'armement, les Bons du Trésor, le 4 % 1925. L'ensemble de ces fonds représente une cinquantaine de milliards au bas mot. Ce sont donc 50 milliards au minimum dont le revenu est exempt de l'impôt sur le revenu.

Mais il y a plus. Le gros capitaliste qui a eu le soin, comme c'est le cas général, de placer une partie de son capital sous cette forme, est exempt, par là, également d'une part de l'impôt sur le revenu qu'il devrait pour le revenu de ses autres capitaux, car son revenu global taxable étant inférieur à son revenu global réel, il se trouve classé dans une catégorie inférieure à celle à laquelle il appartient véritablement; le taux auquel il paie sur l'impôt sur le revenu est, de ce fait, abaissé.

Le placement d'une partie de sa fortune en titres exemptés de l'impôt sur le revenu lui est donc d'autant plus profitable qu'il est plus riche; s'il a un revenu de deux millions, dont un million en Bons de la défense par exemple il n'est taxé que pour le million restant, et sur ce million lui-même il n'est taxé, que comme s'il n'avait pas d'autres sources de revenu, ce qui fait baisser, au total, son impôt de beaucoup plus de la moitié. Si même toute sa fortune est placée en Bons de la dé-

fense ou en titres analogues il ne paie pas un sou d'impôt.

Ainsi la double évolution de l'impôt général sur le revenu, depuis sa fondation, se présente ainsi : d'une part, extension de cet impôt — du fait de la dépréciation monétaire — à des catégories de plus en plus nombreuses de travailleurs; d'autre part, exemption de cet impôt — du fait du développement des titres qui ne lui sont pas soumis, et dont la création des Bons d'armement est la plus récente phase — à des capitalistes de plus en plus nombreux.

DONNER ET RETENIR NE VAUT

Ce n'est plus un secret que le gouvernement est divisé en deux clans en ce qui concerne le problème colonial. D'un côté le juif intelligent Mandel qui cherche à appliquer une politique libérale, ou, du moins, d'apparence libérale, dans les colonies proprement dites, celles qui dépendent de son ministère, — d'autre part le « général » Noguès, proconsul de fait pour toute l'Afrique du Nord, voire même pour tous les pays d'Islam, et dont la politique de terreur et de brutalité est appliquée servilement par Chautemps, Sarraut, Bonnet sur les différents territoires qui sont de leur ressort : Maroc, Algérie, Tunisie, Syrie.

Ces jours derniers Mandel vient encore de prendre un décret « libéral » à l'égard de l'Indochine, et qu'il a fait claironner bien haut par la presse quotidienne. Le Grand Conseil économique et financier de l'Indochine ne comprendra plus de membres désignés par le gouverneur, tous seront élus. Il n'empêche que la prépondérance des colonisateurs restera encore largement assurée dans ce Grand Conseil, puisqu'il comprendra désormais 28 conseillers élus par les Français d'Indochine (ou des assemblées telles que les Chambres de commerce, celles des propriétaires de mines ou de plantations de caoutchouc etc... sur lesquelles les Français ont la haute main), contre seulement 23 conseillers indigènes. D'autre part, le Grand Conseil continuera à n'avoir que des attributions économiques et financières, à l'exclusion de tout pouvoir politique. C'est donc là une réforme qui est le type même des réformes trompe-l'œil.

Plus intéressante peut-être sera une autre réforme, que Mandel annonce au cours de l'exposé des motifs de celle que nous venons de dire : réorganisation des assemblées locales indigènes par extension de leurs attributions et « augmentation considérable » du corps électoral par lequel elles seront élues. Mais, attendons de voir les textes quand ils paraîtront, s'ils paraissent !

Si importante d'ailleurs que puisse être cette réorganisation, il est bien certain qu'elle ne dotera par l'Indochine d'un régime comparable, même de loin, à celui dont jouit maintenant l'Inde anglaise. Depuis trois ans les provinces de l'Inde soumises directement à la couronne britannique (c'est-à-dire celles comprenant les trois quarts de la population

de l'Inde) possèdent, en effet, un véritable régime parlementaire avec un Parlement local élu, qui décide de tout ce qui touche à l'administration et à la politique intérieure de la province, et devant lequel les ministres sont responsables.

Il est bien certain que tant que l'Indochine ne sera pas dotée au moins d'un régime analogue, compter sur le loyalisme des Indochinois en cas de guerre, ce qui est évidemment ce que recherche M. Mandel, demeurera une illusion.

D'autant plus que l'administration coloniale a une façon tout à fait à elle d'appliquer les réformes décrétées rue Oudinot. On se rappelle qu'une des premières réformes de Mandel à son arrivée au ministère avait été de décréter la liberté de la presse en Indochine. Nous avons signalé cette excellente mesure en son temps, et nous y avons applaudi. Mais l'application, la voici : une loi d'Indochine réprime les « menées subversives » ; eh bien ! c'est très simple : dès qu'un journaliste indochinois élève une critique quelconque sur une mesure quelconque prise par l'Administration, par exemple contre un nouvel impôt, cette critique est qualifiée de « menée subversive », et l'auteur de l'article est arrêté. C'est ainsi qu'actuellement presque tous les journalistes indigènes indépendants sont en prison ! Telle est la « liberté de la presse » dont on a gratifié l'Indochine.

Il est bien évident qu'un faux libéralisme pareil ne peut apparaître à ceux qui le subissent que comme une immense duperie ; il est condamné d'avance à l'échec.

Il faut se décider : ou un vrai libéralisme, de vraies libertés, un vrai pouvoir — ou rien du tout. Aux colonies le temps est passé où l'on pouvait gagner du temps avec des promesses ou des faux semblants de réforme. Ce sont des réalités que veulent maintenant les indigènes coloniaux. R. LOUZON.

QUELQUES REFLEXIONS SUR LA NOUVELLE TRAHISON DE STALINE

Deux jours après avoir écrit le filet « Le poids de la guerre » qu'on trouvera dans ma « Quinzaine » de ce numéro, éclate, tel un coup de tonnerre, la nouvelle du départ de von Ribbentrop pour Moscou afin d'y signer un pacte de non-agression entre l'Allemagne et la Russie soviétique.

Le fascisme sort renforcé de la nouvelle trahison de Staline. Sans doute compte-t-il maintenant imposer à la Pologne des solutions qu'il aurait peut-être été plus difficile de lui faire accepter si l'U.R.S.S. était restée fidèle à la parole donnée. A ce prix, probablement, la guerre reculera.

S'il en est ainsi, tant mieux ! La guerre recule, c'est autant de gagné. Mais qui aurait pu imaginer un instant que la route du nouveau Munich passait par Moscou ?

En 1935, Staline trahissait le communisme et

la révolution en signant un pacte avec le représentant du capitalisme français, reconnaissant que celui-ci avait le droit de porter sa puissance militaire à la hauteur des nécessités de sa sécurité.

Depuis cette époque, les staliniens français étaient, en application de la déclaration de Staline, devenus des patriotes, des ultra-patriotes même, et, jusqu'à ce jour, ils ne cessaient de donner des leçons aux bourgeoisies française et anglaise suspectes de tiédeur envers « l'ennemi hitlérien ».

Il leur sera plus difficile, maintenant, de tromper l'opinion.

Que les staliniens français veillent bien s'expliquer avec ceux qu'ils ont trompés. C'est leur affaire. Ce n'est pas la nôtre.

Ce qui est notre affaire, à la lumière crue de ce « tournant » sensationnel, c'est de montrer aux militants sérieux et sincères de notre mouvement syndical combien ils eurent tort de faire fond sur la nouvelle politique des staliniens.

Nous attendons avec curiosité les explications que ne peut manquer de fournir le camarade Neumeyer dans son prochain article de la *Tribune des fonctionnaires*.

Nous apprécierons à leur juste valeur les arguments que ne manquera pas d'apporter Robert Lacoste pour justifier sa fameuse formule : « L'anticommunisme est la parallèle de départ du fascisme. »

Nous ne doutons pas que Léon Jouhaux voudra bien nous faire expliquer par Harmel dans le *Peuple* et dans *Messidor*, un événement au quel l'ancien secrétaire de l'Internationale syndicale rouge, Losovsky, n'est certainement pas étranger.

Il n'y avait pas d'autre raison à l'assagissement apparent de nos staliniens que la politique internationale fixée par Staline en 1935 dans sa déclaration à Pierre Laval.

On peut même écrire — et je ne fais ici que me répéter — qu'il n'y avait pas d'autre raison à leur ralliement inespéré à l'unité syndicale en France.

Leur bloc avec le réformisme leur avait été dicté par des raisons étrangères à la défense des intérêts ouvriers.

La conséquence du « tournant » ?

Eh bien ! il faut, logiquement, nous attendre, dans le mouvement syndical, à l'évolution inverse.

De « sages », nos staliniens vont redevenir enragés, ou, alors, je me trompe fort.

D'« unitaires », ils vont redevenir scissionnistes.

Notre mouvement, outre les embûches où il risque de tomber si les yeux de certains ne s'ouvrent pas assez tôt, sera avant longtemps menacé de destruction.

Puissent les responsables du mouvement syndical français comprendre la leçon et tenir enfin la C.G.T. en dehors de toutes les combinaisons politiques, y compris les combinaisons de politique étrangère ! M. CHAMBELLAND.

RENAISSANCE DU SYNDICALISME

L'ATTAQUE CONTRE LES SERVICES PUBLICS PARISIENS

Nous ne nous soumettrons pas

Les derniers décrets-lois Paul Reynaud-Daladier relatifs au statut du personnel de la Seine et de la Ville de Paris et à la résorption des personnels en surnombre à la S.T.C.R.P. sont encore plus draconiens, plus iniques que les précédents, en ce sens qu'ils frappent durement et tout particulièrement une catégorie de travailleurs qui, déjà, et au même titre que les autres, se voyaient imposer des sacrifices considérables du fait des décrets-lois antérieurs.

Le sabotage de notre statut est chose faite, il est même dépassé, c'est sa destruction complète. Rien ne subsiste de ce qui constituait notre contrat de travail et qui garantissait, pour les deux parties contractantes, les droits de chacun et le respect des obligations respectives.

C'est, une fois de plus, sous prétexte de l'intérêt de la défense nationale, la réussite d'une opération politique que n'avaient jamais pu mener à bien, jusqu'à présent, nos ennemis à l'Hôtel de Ville, même sous les gouvernements les plus réactionnaires. Avec cette mauvaise action qui s'ajoute à tant d'autres, nos camarades peuvent se rendre compte que, malheureusement, nos avertissements et nos prévisions se vérifient de jour en jour. Plus ça va, plus nous allons dans l'arbitraire et la régression sociale; tout indique et prouve que la fascisation de notre pays s'accroît de plus en plus.

Bientôt, si nous continuons à nous lamenter sur notre triste sort sans réagir vigoureusement, sans avoir le courage de crier bien haut que c'en est assez, nous serons traités comme nos camarades allemands et italiens.

Il ne faut plus dire que nous acceptons les sacrifices à condition qu'ils soient égaux pour tous; il faut demander, exiger que les sacrifices soient uniquement consentis par ceux à qui la préparation de la guerre rapporte de gros bénéfices, et qui continueraient à s'enrichir si, par malheur, la guerre éclatait.

Quelles sont les conséquences des mesures contenues dans le décret-loi relatif au statut du personnel de la S.T.C.R.P. et qui fixe, également, les conditions d'attribution de l'indemnité temporaire de 5 % avec minimum de 1.200 francs ?

Les voici :

Les services concédés ou affermés auront la faculté, après autorisation préfectorale, d'accorder l'indemnité temporaire sous forme de prime de rendement variable pour chaque agent.

Ainsi, ce qui devait constituer une très légère amélioration de nos salaires, sans arriver à pouvoir compenser, cependant, l'augmentation du coût de la vie, ne sera plus

qu'une faveur accordée selon que l'agent aura une tête qui revient ou non. (1)

Le minimum sera de 50 francs.

Les retraités dont les pensions sont calculées sur la base du 1/45^e ne toucheront rien.

Indemnité de résidence

Pendant trois ans, sans changement pour les agents en fonction; après, et pour un nouveau délai de trois ans, ces agents ne recevront en plus que la moitié de la différence entre cette indemnité et le montant de l'indemnité accordée aux agents de l'Etat dans la même localité. Au bout de six ans, le taux de l'indemnité accordée sera celui du lieu de résidence et non plus du travail.

Nouvelles échelles de salaires

Un nouveau décret déterminera les nouvelles échelles de salaires dont les taux seront plus bas que ceux que nous avons en ce moment.

Ces nouvelles échelles de salaires prennent effet à dater du 1^{er} août 1939.

Pour les agents actuellement en fonction, un régime transitoire est prévu :

a) Agents en possession de grades supprimés ou d'échelles de traitements dont la réduction est décidée :

Ces agents conservent le bénéfice du traitement afférent à la classe dont ils sont actuellement en possession dans lesdits grades ou échelles.

Pendant un délai de six années à compter du 1^{er} août 1939, ils peuvent, en outre, dans la limite d'une vacance sur deux et à la condition de réunir une ancienneté minimum de deux ans dans leur classe, continuer d'accéder aux classes supérieures desdits grades ou échelles.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux agents dont l'échelle de traitement est modifiée par augmentation ou diminution du nombre des classes, mais sans que les traitements minimum et maximum soient changés. Elles seront appliquées à notre catégorie des contrôleurs de la S.T.C.R.P., puisqu'il est prévu une diminution du traitement minimum et maximum.

b) Agents actuellement inscrits au tableau d'avancement pour un grade supprimé :

Ces agents, s'ils appartiennent à la classe supérieure de leur emploi actuel, pourront être promus à une classe exceptionnelle dont le traitement est immédiatement supérieur au

(1) Aux dernières nouvelles, cette formule à la prime de rendement ne serait pas retenue pour la S.T.C.R.P., et les agents de celle-ci toucheraient intégralement, à fin août, le rappel de cette indemnité payée depuis le premier janvier aux fonctionnaires de l'Etat. Premier effet de la résistance syndicale, si faible soit-elle.

leur. Ce traitement ne pourra leur être servi qu'à partir du moment où ils compteront deux ans d'ancienneté dans leur classe actuelle.

A l'expiration de la période transitoire, ceux visés aux paragraphes précédents qui seront en possession d'un échelon de traitement supérieur au traitement maximum de leur catégorie dans la nouvelle échelle conserveront, à titre personnel, le bénéfice de ce traitement. Les autres passeront, par nomination, à un échelon de traitement de cette nouvelle échelle, égal ou, à défaut, immédiatement supérieur à celui dont ils seront en possession.

Statut

Sous réserve des mesures prévues ci-dessus pendant la période transitoire en faveur des agents actuellement en fonction, l'avancement de classe ou de grade sera accordé au choix.

Pour les catégories dont le traitement maximum est inférieur à 22.500 francs, l'avancement peut être attribué à concurrence d'un tour à l'ancienneté pour trois tours au choix.

Dans toutes les commissions chargées d'établir les tableaux d'avancement, les représentants directs de l'administration seront en majorité; il en sera de même pour les conseils de discipline.

L'avancement au choix ne pourra avoir lieu qu'après un minimum de deux années d'ancienneté dans la classe que l'agent occupe.

La répartition des agents entre les différentes classes doit être telle que la dépense totale ne dépasse pas celle qui résulterait de l'application du traitement moyen à l'ensemble du personnel dans chaque catégorie.

Ce qui signifie qu'il faudra attendre que des vacances par décès ou mises à la retraite interviennent pour permettre l'avancement aux classes supérieures, la dépense totale prévue pour les salaires dans chaque catégorie ne devant pas être dépassée.

Régime de maladie

En cas de maladie, les congés accordés, soit dans leur durée, soit dans leurs conditions d'attributions seront ceux résultant de la réglementation en vigueur pour les personnels de l'Etat. Pour montrer ce que nous perdrons (2), voici, par exemple, le régime des malades aux P. T. T. :

L'agent reconnu malade peut toucher pendant les trois premiers mois la solde entière, y compris les indemnités. Les trois autres mois suivants, il ne touche plus que la moitié de son salaire, et si, au bout de ces trois mois, il continue à être malade, il est mis en disponibilité. Il n'est repris que sur sa demande et après avis favorable d'une commission médicale devant laquelle il passe une visite.

Voilà quelles vont être les conséquences de ce décret-loi. Je pense que nous n'exagérons pas en écrivant que notre statut était détruit.

Dans tous les textes, plus arbitraires les uns que les autres, on peut toujours chercher celui qui, conformément aux dispositions de l'article 4 du décret du 28 janvier 1939, indique comment, et sur quelles bases, ont été établies les équivalences de fonction avec les fonctionnaires de l'Etat. Le Comité de la hache a été incapable de faire ce travail parce que, comme le Comité intersyndical l'a prouvé à

maintes reprises, il n'y a pas d'équivalences possibles.

Et alors, comme il fallait tout de même nous toucher, on a procédé à une assimilation des salaires par le bas.

Nous ne l'acceptons pas !

Contre cet arbitraire, contre ces nouvelles iniquités qui, sous prétexte d'assimilation, nous font une situation inférieure aux fonctionnaires de l'Etat, nous ne nous soumettrons jamais.

Nous poursuivrons notre action, nous continuerons la lutte jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien... qu'un triste souvenir, de cette politique de régression sociale faite par des traîtres à la classe ouvrière, entièrement soumis aux ordres du gros patronat.

Nous sommes sûrs de vaincre comme nous avons vaincu Tardieu, Laval, Doumergue, car aucun obstacle, aussi important soit-il, n'a jamais pu arrêter la marche en avant de notre mouvement syndical conduit par la C.G.T., dont la force est toujours aussi puissante et aussi intacte que par le passé. Tout au plus réussit-on à la ralentir, mais ensuite le nouveau bond en avant est d'autant plus puissant que le ralentissement imposé aura été plus long.

Jean GIONTA,
Secrétaire des contrôleurs
de la S.T.C.R.P.

LA QUINZAINE

Solidarité ! *Nos camarades espagnols de la C.N.T. avaient choisi pour leur quotidien le plus beau titre qui soit : Solidarité ouvrière !*

Nous sommes engagés dans un combat permanent contre les forces d'exploitation et d'oppression et pas un des combattants ne doit faillir à cette règle fixée une fois pour toutes.

Si l'un de nous tombe, frappé par la répression, nous nous devons de le soutenir par tous les moyens en notre pouvoir.

Solidarité ! Le sentiment de ce devoir est si profondément ancré dans la classe ouvrière française qu'il lui arrive d'être indignement exploité.

Quand le journaliste Sampaix, de l'Humanité, fut poursuivi en correctionnelle pour de prétendues indiscrétions, ses amis ne se firent pas faute d'en appeler aux organisations syndicales.

Nous-mêmes, nous nous serions élevés avec vigueur contre une condamnation de Sampaix, qui nous aurait paru intolérable.

Nous n'aurions même pas voulu penser une minute que la réciprocité risquait de ne pas être acquise; que Sampaix et ses amis étaient fort capables d'abandonner à leur sort ceux des nôtres qui viendraient à être frappés; que les mêmes pourraient peut-être bien se transformer un jour en agents de la répression et jouer en France contre nous le rôle de leurs collègues de l'U.R.S.S. et d'Espagne contre les trotskystes et les poumistes.

Pourtant, ces choses sont du domaine de la réalité.

Des rangs syndicaux, à part quelques exceptions, aucune protestation ne s'élève contre les condamnations prononcées envers les collaborateurs et les fondateurs du journal S.I.A.

(2) N.D.L.R. : Les agents de la S.T.C.R.P. touchaient jusqu'ici, en cas de maladie, un an de salaire total.

Ceux-là mêmes qui votaient des textes véhéments contre la simple inculpation de Sampaix restent muets devant la condamnation de Lecoin, Faucier et Vintrigner (deux ans de prison) et de Jeanson et Louzon (18 mois) !

Ce silence est une honte que nous devons faire cesser.

Il n'est pas un d'entre nous qui n'écrit les lignes pour lesquelles ces condamnations ont été prononcées. Si Lecoin, Faucier, Vintrigner, Jeanson et Louzon ont commis un crime contre la sûreté extérieure de l'Etat, nous l'avons tous commis avec eux.

Les condamnations ayant été prononcées par défaut, et opposition ayant été faite, le procès doit revenir prochainement.

Nous en appelons aux militants des syndicats, à quelque école qu'ils appartiennent.

Nous leur demandons de s'élever avec nous contre des poursuites que rien ne saurait justifier, même au point de vue du droit pur.

Rien, sinon la raison d'Etat.

Nous en appelons aussi à la direction de la C.G.T.

Lecoin, Faucier et Vintrigner sont membres de la C.G.T. La C.G.T. ne peut les abandonner.

Elle ne peut non plus se désintéresser de Jeanson ni de Louzon, au nom de la plus élémentaire liberté d'opinion qu'elle a toujours défendue.

Elle a même envers notre ami Louzon un devoir particulier. Dans le tome second de son Histoire du Mouvement ouvrier, Edouard Dolléans rappelle en quelques lignes l'intervention de Louzon au moment où la Maison des Fédérations — la Grange-aux-Belles — s'était trouvée en difficulté — et avec elle la C.G.T. Cette intervention fut décisive puisqu'elle permit à une œuvre syndicale, où l'existence même de la C.G.T. était en jeu, de subsister, en dépit des coups redoutables de la répression.

De ce fait, il y a, au bureau de la C.G.T., au moins un homme qui doit se souvenir; c'est Léon Jouhaux.

Je lui demande d'intervenir.

Je lui demande de protester contre les condamnations, et d'associer à cette protestation l'organisation dont il est le secrétaire général.

Je ne le lui demande pas seulement pour nos cinq camarades. Je le lui demande pour notre défense à tous, pour la défense de la liberté d'opinion et de la liberté de la presse, au nom de la solidarité ouvrière.

Le poids de la guerre La guerre n'a pas encore éclaté, mais tout le monde sent qu'elle approche, et elle pèse déjà sur nous de tout son poids.

Malgré la « synchronisation » de la presse quotidienne, de toute la presse désormais dévouée aux ordres gouvernementaux, et qui voudrait faire croire que chacun, en France, attend les événements dans le calme et la tranquillité, l'angoisse s'est installée dans les esprits.

Le moindre de nos efforts ne peut échapper à la préoccupation redoutable.

Ce n'est pas tant à leur autorité que MM. Daladier et Paul Reynaud doivent de poursuivre impunément une des plus audacieuses réactions sociales que l'on ait jamais connues.

C'est l'approche de la guerre, la « psychose de guerre » qui leur permet de réussir dans une besogne qui, en d'autres temps, aurait provoqué de graves convulsions sociales.

Déjà, ce poids a pesé sur la grève générale

de 30 novembre 1938, et c'est, au fond, lui qui, par-dessus toutes les causes secondaires que nous avons analysées, a déterminé l'échec du « mercredi noir ».

Ce même jour du 30 novembre 1938, le fascisme lançait ses revendications : « Nice ! Savoie ! Tunisie ! » et nos dirigeants ne manquèrent pas d'insinuer qu'il pouvait y avoir là autre chose qu'une coïncidence.

J'ai lu ces temps derniers dans l'Ordre que l'on affirmait même, aujourd'hui, que la vague d'occupations d'usines de juin 1936 avait été déclenchée par la propagande allemande.

Les bonnes âmes !

Et nous n'en sommes qu'au début !

Qu'est-ce que cela sera lorsque les événements se précipiteront !

Nous allons bientôt voir à l'épreuve la politique de fermeté et d'énergie que réclamaient si véhémentement certains militants ouvriers.

Quand on nous disait : « S'il n'y avait pas eu Munich, en septembre 1938, il n'y aurait pas eu la guerre : Hitler aurait reculé », nous ne pouvions guère répondre; nous n'en savions pas plus que nos contradicteurs.

Aujourd'hui (j'écris ces lignes le 20 août), il est à peu près certain que nous ne connaîtrons pas un nouveau Munich et tout le monde est convaincu que, à la moindre atteinte allemande, directe ou indirecte, à l'indépendance de la Pologne, la garantie franco-anglaise jouera.

Alors, la question se pose : Hitler reculera-t-il ?

Pierre Brossolette, dans le Populaire, nourrit cet espoir. Il écrit :

Quelle que soit la gravité apparente ou même la gravité réelle de la situation, notre résolution ne saurait être qu'inflexible.

Elle ne peut nous valoir pire que nous vaudrait la défaillance.

Et elle peut tout sauver.

On pourrait presque dire qu'elle le doit.

Car la guerre, c'est le suicide pour l'Allemagne et pour Hitler.

Et combien n'a-t-on pas vu de désespérés qui ont tout de même eu le réflexe salutaire de s'arrêter au moment fatal ?

Pierre Brossolette écrit cela, mais il n'en sait guère plus que nous !

Si même Hitler reculait, qu'une fois encore la guerre s'éloigne — et nous ne rougirions pas de nous être trompés ! — ce ne serait, malheureusement, que partie remise.

L'échéance serait reportée. Ce serait déjà quelque chose. Mais ce ne serait que cela.

Nous continuerions à subir le poids de la guerre.

Le suicide, pas seulement pour l'Allemagne et pour Hitler, mais le suicide pour tous, le suicide collectif ne serait que retardé, et pour combien de temps ?

Ce n'est pas d'un cœur léger qu'on envisage ces choses, qu'on pèse les chances respectives de la guerre et de la paix, qu'on essaye de deviner de quoi demain sera fait.

« Le tombeau de l'arbitrage » Les collaborateurs de la Révolution prolétarienne n'ont pas la sotte prétention de ne jamais se tromper. Il leur arrive souvent de commettre des erreurs, de grosses erreurs, comme tout le monde. Mais il leur arrive aussi d'avoir raison.

C'est ce que je pensais en lisant l'autre jour dans le Peuple un article où mon camarade

Becker, secrétaire de la Fédération du Bois, reprenait, sans le savoir certainement, un mot de la Révolution prolétarienne : « L'arbitrage, écrivait-il, c'est pour nous l'arbitraire ! »

Nous l'avions dit.

De plus en plus, les yeux s'ouvrent, et l'injustice flagrante de la plupart des sentences surarbitrales rendues depuis un an fait protester unanimement les militants des syndicats de l'industrie privée.

Tout récemment encore, un autre secrétaire de la Fédération du Bois, un ex-confédéré celui-là, Louis Saillant, commentait dans le Peuple (17 août) une sentence particulièrement inique concernant les chantiers de bois de la région parisienne.

Écoutez Louis Saillant :

Jusqu'en janvier 1938 — écrit-il — les ouvriers travaillant dans les chantiers de bois de la R. P. ont bénéficié de l'échelle mobile des salaires. Cette clause de la convention fut dénoncée par les trois syndicats patronaux signataires. Cela fait plus de dix-huit mois écoulés au cours desquels tout l'artifice de procédure arbitrale et juridique a été employé par les groupements patronaux dans le but d'ajourner toute revendication ouvrière sur les salaires.

Toutefois une nouvelle convention fut signée le 14 novembre 1938. A l'époque la variation des indices, depuis le dernier mouvement des salaires, n'atteignait pas 5%. Il y avait, toutefois, dix mois écoulés. L'une des deux conditions de recevabilité n'était donc pas remplie.

Lorsque la publication des indices fit apparaître une variation supérieure à 5%, après décision de la section syndicale, le syndicat général des travailleurs du bois s'adressa aux syndicats patronaux pour déposer une demande de majoration des salaires. Ce fut, inévitablement, un différend soumis à l'arbitrage. Un surarbitre fut désigné, en la personne de M. Guillon, conseiller à la Cour.

Le surarbitre admit un premier principe, contre notre avis et contraire à toute réalité. Les parties ayant signé une convention le 14 novembre 1938, quoique les salaires annexés soient ceux arrêtés en janvier 1938, ont rétabli le point de départ des « nouveaux » salaires au moment de la signature de la convention selon lui.

Pour avoir à se prononcer, le surarbitre remarqua que deux conditions de recevabilité devaient être remplies. Mais, cette fois-ci, si les 5% étaient largement dépassés, par contre le surarbitre considéra que les six mois depuis le 14 novembre 1938, n'étaient pas écoulés. Et, le 13 mai dernier, il rendit une sentence déclarant irrecevable la demande ouvrière. Le lendemain, 14 mai, les six mois étaient échus. La demande était recevable... mais le surarbitre avait rendu sa sentence la veille.

Que fit l'organisation intéressée ? Elle fit ce qu'elle pouvait faire en de telles circonstances. Elle « introduisit » une nouvelle procédure d'arbitrage. Et comme par hasard, nous apprend Saillant, c'est le même surarbitre, le conseiller Guillon, qui fut désigné par le ministre du travail pour en connaître, le même qui venait d'infliger avec cynisme une sentence aussi inique à nos camarades du bois ! Ces derniers attendent d'ailleurs une nouvelle sentence depuis des mois !

Saillant, qui fut un des chauds partisans de l'arbitrage obligatoire, ne cache pas sa déception. Il poursuit :

Nous avons voulu citer cet exemple. Il explique cette opinion de plus en plus développée dans les milieux syndicaux ouvriers que, l'expérience aidant, le principe de l'arbitrage est atteint par les méthodes et le système employés. A partir du moment où l'on ne trouve plus dans l'usage de l'arbitrage le moyen de mettre fin à la réalité d'un différend, nous avons une caricature d'arbitrage, rien de plus.

C'est un fait que de multiples sentences semblent mettre un point final à des conflits alors qu'il y a loin entre la littérature arbitrale établie et la réalité sociale. C'est un fait, aussi, que de nombreux surarbitres semblent se plaire dans l'examen juridique des dossiers sans chercher, en équité, la solution pratique, réelle, véridique. L'exemple que nous avons fourni est significatif. La veille du délai — délai qu'il détermine lui-même par sa seule appréciation des faits, nécessaire à la recevabilité — un surarbitre se prononce contre elle. Désigné à nouveau pour le différend qu'il n'avait donc pas réglé, le surarbitre laisse passer des semaines, des mois, avant que les ouvriers connaissent du sort fait à leur revendication. Ici, bien entendu, la personne privée n'est pas en cause. C'est l'usage que l'on fait de la fonction qui est en cause.

Cette fonction, nous la voyons être de plus en plus sujette aux entreprises paperassières, aux influences et aux pressions gouvernementales, aux fièvres de la partialité. C'est là le mal et ce peut être, demain, le tombeau de l'arbitrage.

Pouvait-il en être autrement ?

La question, rétrospective, pourrait nous séparer encore de Saillant. Dans les faits d'aujourd'hui, nos conclusions se rejoignent : l'arbitrage obligatoire ne donne plus rien.

L'éditorialiste du Temps expliquait l'autre jour qu'un des grands crimes du marxisme avait été de vouloir substituer, entre les classes sociales, les « rapports de force » aux « rapports de droit ».

Si nous avions le goût de polémiquer avec ce savant homme, nous lui montrerions facilement que ce sont, en l'occurrence, ses amis qui font bon marché du droit.

Ce n'est pas la classe ouvrière qui a inventé la lutte des classes.

C'est le patronat.

M. CHAMBELLAND.

Dans les Fédérations

SPECTACLES

Exclusion d'un syndicat

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'information relatant l'exclusion de la C.G.T. du camarade Dottin, d'Albert (Somme).

Comme vous, je trouve ce procédé inadmissible, mais, qui, hélas ! s'explique dans la période de tension syndicale que nous vivons depuis plusieurs mois.

Mais à seule fin de vous prouver que ce fait n'est pas isolé au sein de la C.G.T., je vais vous citer une décision bien plus grave, puisqu'elle s'applique à une organisation syndicale.

A la suite du congrès fédéral tenu à Bordeaux, le bureau administratif de la Fédération nationale du spectacle devait faire tous ses efforts pour régulariser la situation défectueuse de certains syndicats. Et pleins pouvoirs furent donnés (?) aux dirigeants fédéraux pour prendre des sanctions.

Ce qu'ils s'empressèrent de faire en radiant purement et simplement le Syndicat des employés des spectacles de la région parisienne, dont le siège est à la Bourse du travail.

Mon organisation syndicale fut d'abord saisie en date du 28 juin 1939 d'une demande de régularisation de trésorerie. (Je vous signale que nous ne devons rien sur les années précédentes. Il s'agit du compte 1939.)

Puis, sans aucun avertissement, notre radiation nous fut notifiée le 10 juillet 1939, sans que les dirigeants de notre organisation aient même été convoqués devant la fédération.

En conséquence, nous avons saisi la commission des conflits de la C.G.T. qui devra examiner cette affaire.

Mais, de source officieuse, nous avons appris que c'est notre position nette sur les problèmes actuels qui nous vaut cette marque de sympathie... D'ailleurs, Amblard (ex-secrétaire de l'Union des syndicats, qui montra son incapacité durant son stage boulevard Magenta) nous avait menacés de représailles au cours du dernier congrès de l'Union de la Seine.

Nous regrettons que la Fédération du spectacle ait cru bon de suivre ses conseils en prononçant une telle décision à l'égard d'un syndicat qui n'a qu'un seul défaut : celui d'être l'ennemi du conformisme quel qu'il soit, et de la brosse à re-luire...

Inutile de vous dire que nous sommes décidés à confondre les «totalitaires» du spectacle qui s'imaginent qu'un trait de plume suffit à rejeter hors de la C.G.T. un syndicat qui reste fidèle à la Charte d'Amiens. — RAYMOND LE BOURRE.

FONCTIONNAIRES

La position de la section du Bas-Rhin

La section départementale du Bas-Rhin de la Fédération générale des fonctionnaires désapprouve l'évolution du syndicalisme (F. G. F. - C. G. T.) au cours de ces dernières années et exige une orientation nouvelle ainsi définie :

- Défense des intérêts professionnels.
- Syndicalisme indépendant de tous les partis politiques (incompatibilité des fonctions politiques et syndicales à tous les échelons de l'activité fédérale et confédérale; suppression des amicales et cellules politiques, ainsi que des journaux syndicaux à tendance; ouverture d'une tribune libre dans les journaux officiels du syndicalisme).
- Affirmation de principe du pacifisme syndicaliste mais interdiction aux syndicats de discuter sur les moyens de politique extérieure (solutions concrètes à apporter aux problèmes internationaux, etc.) pour conserver ou développer la Paix.
- Démocratie réelle, affirmée par le respect des décisions prises par la base, qui devront être provoquées lors d'événements exceptionnels. Observation rigoureuse du fédéralisme laissant à chaque syndicat adhérent à la C.G.T. sa pleine liberté d'action.

EN PASSANT...

La mort « sans phrase »!

Il n'y avait que fort peu de délégués sous l'obédience de Moscou, au Congrès du Livre, à Clermont-Ferrand, et surtout pas de ténor. Cependant les communistes possèdent en la personne de Gaston Tessier, ancien secrétaire de la fédération unitaire, un agent dévoué, orateur abondant autant que diffus, qui les eût dignement représentés... s'il avait été désigné par son syndicat. Mais dans sa section (typos parisiens) il collectionne autant de vestes qu'il y a d'élections.

Qu'à cela ne tienne. Il se fit déléguer par la section de Coulommiers et vint siéger au Congrès, où il allait pouvoir faire entendre une voix stalini-conforme. Las! il fut prié de quitter la salle des séances et de prendre place parmi les spectateurs, les statuts, en effet, sont formels : Les syndicats de plus de dix membres doivent être représentés directement. Tessier envoya une lettre de protestation dans laquelle il se qualifia de délégué parisien — il omit d'ajouter « d'atelier » —, l'honneur de la lire en revint à son ex-ami Poëncin, président de séance.

Courte explication de Liochon.

Le Président : « Personne ne demande la parole?... Nous passons à l'ordre du jour. »

« L'Humanité » à Clermont

Pendant le Congrès de Clermont l'Humanité manifesta sa sollicitude envers les ouvriers du Livre en ne publiant pas une seule ligne sur les débats du Congrès et en insérant un article dans lequel,

à l'occasion de coquilles passées dans un article de dernière heure, on accusait les services de composition de sabotage et on annonçait des sanctions et une réorganisation des services de correction.

Il était pourtant évident, pour quiconque sait comment se confectionne un journal, que l'article incriminé avait été composé à la dernière minute et sans que l'on ait eu le temps d'y insérer les corrections.

Un délégué des correcteurs parisiens fit part au Congrès de l'indignation des militants de cette région : « Nous ne pouvons admettre, dit-il, qu'un journal se réclamant de la classe ouvrière, puisse annoncer publiquement des sanctions pour une faute professionnelle qui reste à démontrer; ce sont des procédés que jamais un journal bourgeois n'utiliserait et nous vous demandons de vous associer à notre protestation. »

Ce que fit le Congrès par ses applaudissements unanimes.

Bouyer répondra-t-il ?

Notre ami Giauffret nous communique la lettre qu'il a envoyée à Raymond Bouyer, secrétaire de la C.G.T. et directeur du *Peuple*, pour lui annoncer son désabonnement.

La voici :

Cher camarade,

Abonné au Peuple depuis avant 1936, je ne renouvellerai pas cette année mon abonnement.

Non que je sois découragé par certaines insuffisances matérielles du Peuple, car je comprends les raisons de ces insuffisances; mais parce que la ligne du Peuple depuis deux ans est un défi aux traditions internationalistes du syndicalisme, parce que l'esprit des motions de la C.G.T. n'y est pas respecté.

Dans les motions nous trouvons à peu près toujours un balancement habile entre la politique de négociations et la politique de fermeté, ce qui permet de réaliser une certaine unanimité. Au contraire, dans le Peuple, nous ne pouvons lire que des articles en faveur de la politique de fermeté, notamment sous la plume de Maurice Harmel. Ce dernier combat les négociations toutes les fois qu'elles semblent pouvoir s'engager : il a été contre les voyages de Chamberlain en Allemagne, contre le retour des ambassadeurs à Berlin ce printemps; pour lui Munich représente la catastrophe suprême, et pourtant les motions confédérales ont noté que Munich avait « évité le pire dans l'immédiat ». Harmel a été jusqu'à reprocher Caporetto au peuple italien; il ne lui reste qu'à reprocher la révolution de 1917 à Lénine et Trotsky.

Je ne demandais pas au Peuple d'épouser les points de vue des pacifistes, je lui demandais de ne pas les étouffer. J'attendais de lui : 1° des informations politiques objectives de la part de ses rédacteurs attirés; 2° des points de vue de la part des collaborateurs occasionnels qui pourraient être à tour de rôle les secrétaires des différentes fédérations.

A vous, responsable du Peuple, je demande si, à imiter l'Humanité, le Peuple s'est renforcé ou affaibli. Combien gagnez-vous de lecteurs dans les fédérations communistes? Combien en perdez-vous qui refusent de suivre la politique de l'U. R. S. S., où après tout, camarade Bouyer, Jouhaux aurait disparu de la circulation depuis 1917 et vous depuis longtemps.

Contribuez les uns et les autres à votre propre enterrement si cela vous plaît, mais souffrez que je ne paie pas pour votre défaite.

Recevez, cher camarade, etc.,

B. GIAUFFRET.

Ce n'est pas la première lettre de ce genre que reçoit Bouyer.

Jusqu'à présent, il s'est tu.

Nous reproduisons la lettre de Giauffret pour voir s'il va se décider à répondre.

Ajoutons, en attendant, quelques renseignements extraits du compte rendu sténographique du congrès confédéral de Nantes : Après les événements de septembre 1938, le nombre des abonnés au *Peuple* est tombé de 17.101 à 15.755. Il existe encore de 6 à 7.000 syndicats qui ne sont pas abonnés au quotidien confédéral.

FAITS ET DOCUMENTS

LES FAITS

SAMEDI 5 AOUT : *Espagne* : Soixante exécutions pour le meurtre d'un officier de police madrilène.

DIMANCHE 6 : Mort, à Nice, d'Ernest Michaud, ancien secrétaire de la Fédération des services publics.

MARDI 8 : *Espagne* : Réforme de la « Phalange » et constitution du nouveau gouvernement Franco.

MERCREDI 9 : Grève des pêcheurs de sardines de Vendée.

JEUDI 10 : Le conseil de l'office du blé et la commission sénatoriale de l'agriculture condamnent le décret-loi sur le blé.

VENDREDI 11 : Le comité national du Rassemblement populaire — moins les radicaux — proteste contre la prorogation de la Chambre. — Après la mort, aux environs de Paris, de son directeur Mannheimer, la banque Mendelssohn, d'Amsterdam, cesse ses paiements. — A Marseille, incidents avec la police à l'issue d'un meeting contre les décrets-lois.

SAMEDI 12 : *Allemagne* : Rencontre Ciano-Hitler à Salzbourg.

DIMANCHE 13 : A Marseille, congrès de la Fédération du tonneau.

LUNDI 14 : *Allemagne* : On apprend un entretien Burckhardt-Hitler à propos de Dantzig.

MERCREDI 16 : *Chine* : Les Japonais encerclent le territoire britannique de Hong-Kong. — *Allemagne* : Violente campagne de presse antipolonaise.

JEUDI 17 : *Allemagne* : A Salzbourg, entretiens Csaky-Ribbentrop.

VENDREDI 18 : Meeting des chauffeurs de taxi parisiens contre l'abrogation de leur convention collective. — Le congrès de l'habillement, à Bordeaux, élimine les staliniens du bureau fédéral.

SAMEDI 19 : *Espagne* : Cinquante exécutions à Madrid. — *Japon* : La conférence anglo-nippone est suspendue.

ENTRE NOUS

Nous pensions être obligés de ne publier qu'un numéro en août. Le bel effort de nos amis nous a permis de ne rien changer à notre parution. Qu'ils en soient remerciés !

Voici les versements de soutien reçus en juillet :

Joly	100.—
M ^{me} Pujolle	50.—
Lippé	61.—
Monatte	50.—
Hagnauer	50.—
Fronty	30.—
Croze	100.—

Voici, d'autre part, la liste des abonnements nouveaux du même mois. Nous avons dit en avoir reçu 15. Ils se répartissent ainsi :

Paris	1
Seine	1
Algérie	3
Côtes-du-Nord	1
Deux-Sèvres	1
Gard	1
Gironde	1
Nord	1
Basses-Pyrénées	3
Haute-Savoie	1
Seine-Inférieure	1

Il y a progrès. Nous en sommes satisfaits. Espé-

rons que ce progrès continuera en août. Car, qu'on le veuille ou non, nous sommes une revue d'abonnés.

Des camarades nous ont demandé si l'augmentation de l'abonnement n'allait pas nous porter préjudice. Barrué nous a écrit notamment : « J'ai bien peur que l'augmentation n'entraîne pas mal de désabonnements. Plusieurs camarades, dont certains du Livre, m'ont suggéré une économie qui serait assez sérieuse : Supprimer la couverture, qui revient, paraît-il, assez cher, et la remplacer par du papier identique aux feuilles encartées. Cela ne nuirait en rien à la vente. »

Tel est aussi le désir du camarade Jean Cacouault, des Deux-Sèvres : « Si la situation de la revue ne s'améliore pas suffisamment, nous dit-il, peut-être sera-t-il possible de faire des économies sur la couverture (mais pas sur le nombre de pages) ? Peut-être pourriez-vous trouver aussi un peu de publicité ? »

Nos deux camarades ne contestent pas la nécessité de changer quelque chose à notre train de vie pour pouvoir durer. Mais ils voudraient nous voir réduire nos dépenses plutôt qu'augmenter nos prix. Si c'était encore possible, nous le ferions avec plaisir. Mais, et nous pensions l'avoir montré, nos dépenses ont déjà été réduites au strict minimum. La couverture fut déjà supprimée, en 1926 et en 1927, quand nous sommes passés au bimensuel. Eh bien ! la présentation de la revue s'en ressentit très sérieusement. Pas de couverture, cela veut dire du papier meilleur, ayant plus de main, donc plus cher. Quant à faire 16 pages plus une couverture de menu papier, l'économie serait des plus minces. Elle ne serait que de l'écart de prix du papier, car il n'en faudrait pas moins tirer ces quatre pages à part, et nos amis du Livre bordelais savent que, pour la couverture, c'est ce tirage à part qui coûte le plus.

Non, vraiment, nous n'avons eu recours à l'augmentation de l'abonnement que parce qu'il nous était impossible de faire autrement. La publicité ? N'en parlons pas ! En ce moment surtout, elle est inexistante.

Albertini nous écrit :

« J'approuve tout à fait vos décisions. Le prix de l'abonnement est loin d'être trop élevé. Bien entendu, à la rentrée, j'essaierai de faire un effort de prospection. En attendant, faites donc le service aux camarades dont ci-joint les noms. »

Et il ajoute : « Je crois qu'un moyen d'améliorer la « R. P. » serait de publier des articles sur la Russie comme ceux qu'Yvon rédigeait. Pourquoi n'écrit-il plus ? Si Yvon pouvait faire un travail de dépouillement, même restreint, de la presse soviétique, la « R. P. » resterait le seul organe où les choses russes sont traitées. Il serait possible alors de faire un effort pour les abonnements auprès d'une certaine clientèle qui s'intéresse aux choses russes. »

Tout à fait d'accord avec Albertini. Nous transmettons son désir, qui est le nôtre, à Yvon. Yvon est en vacances. Sans doute voudra-t-il, à la rentrée, reprendre sa plume ? Il y a tant de choses à dire !

Il nous reste à parler d'une longue lettre de Georges Leroy. Ce sera pour la prochaine quinzaine. En attendant, chers amis, faites-nous des abonnés !

NOS NOUVEAUX TARIFS

Abonnement d'un an	50 francs
» de six mois	28 »
» de trois mois	15 »

Etranger : A. (pays accordant une réduction de 50% sur les tarifs postaux) 3 mois : 22 francs ; 6 mois : 40 francs ; 1 an : 75 francs. — B. (autres pays) 3 mois : 26 francs ; 6 mois : 45 francs ; 1 an : 80 francs.

Egalement depuis le 1^{er} août, le prix du numéro est porté à 3 francs.

S. I. A.

SOLIDARITE INTERNATIONALE ANTIFASCISTE

L'aide aux camarades espagnols

Service des colis de solidarité pour les camps et les réfugiés

COLIS « A » à 25 FRANCS

Un rasoir avec lames
Un blaireau avec savon.
Une glace de poche
Une savonnette
Une brosse à dents avec pâte
Un nécessaire pour coudre
Papiers, enveloppes, crayons, timbres-poste.
Un paquet de tabac avec feuilles
Un peigne et un gant de toilette
Un mouchoir

COLIS « B » à 35 FRANCS

Une paire de chaussettes
Une paire d'espadrilles
Une chemise
Un caleçon
Une serviette

COLIS « C » à 40 FRANCS

Une livre de café
Un kilo de sucre
Une livre de chocolat
Une boîte de lait
Une boîte de sardines
Une boîte de pâté
Une boîte de fromage
Une boîte de bœuf à la gelée
400 grammes de savon

COLIS « D » à 100 FRANCS

Le colis « A »
Le colis « B »
Le colis « C »

LES TROIS PAQUETS REUNIS.

NOTA : Pour les femmes et les enfants, le contenu du colis A et du colis B sera conditionné, naturellement, en tenant compte du remplacement à effectuer pour certains articles.

Dès la remise d'une des sommes indiquées ci-dessus le colis correspondant est expédié à un camarade espagnol **nommément désigné**, soit désigné par le **donateur** s'il le désire, soit choisi par S.I.A. dans le cas contraire.

Les fonds doivent être adressés à

FAUCIER, 26, rue de Crussol, Paris XI^e. — Chèque postal : 596-03 Paris.
ou versés aux bureaux de S.I.A. même adresse ou encore au bureau de la « R.P. » ou à son chèque postal.

Ce qu'est devenue la Révolution russe

par **M. YVON**

a été traduit en de nombreuses langues
MEME EN JAPONAIS.

Au Japon cet ouvrage
« a attiré considérablement l'attention et causé une véritable surprise, les
japonais ne connaissant, eux aussi, l'U.R.S.S. qu'à travers la propagande
communiste »

nous écrit un camarade.

Ce qu'est devenue la Révolution russe

est, en effet, l'œuvre fondamentale, la seule profondément documentée,
aux sources mêmes, qui est indispensable à qui veut connaître

la vie en URSS telle qu'elle est

Si vous n'avez pas encore lu cette brochure
ou si vous voyez de nouvelles possibilités de la répandre

DEMANDEZ-LA NOUS.

Un exemplaire : 2 fr. 50.

Les 5 exemplaires : 10 francs.

Les 10 exemplaires : 18 francs.

Commandes et leur montant à notre compte de chèques-postaux :
« **REVOLUTION PROLETARIENNE** », 54, rue du Château-d'Eau, Paris X^e.

Compte N° 734-99 Paris.